

<http://www.collectiflieuxcommuns.fr/?688-naissance-du-conseil-des-ex>



# Naissance du Conseil des Ex-Musulmans de France (CEMF)

- Documents extérieurs - Idéologies, mythes et fausses subversions - Le relativisme -



Date de mise en ligne : jeudi 11 juillet 2013

---

Copyright © Lieux Communs - Tous droits réservés

---

**Initiative visible ici :** <https://www.facebook.com/Exmuslims...>

Et relayée par [Libération du 06.07.13](#) et commentée [ici](#).

En espérant que les participants présents et futurs ne se limiteront ni à la France ni à leurs origines sociales, et que le formalisme laissera place à l'action...

Le CEMF est composé d'athées, de libre-penseurs, d'humanistes et d'ex-musulmans qui prennent position pour encourager la raison, les droits universels et la laïcité.

## Description

Nous sommes un groupe d'athées et d'incroyants qui avons de ce fait, fait face à des menaces et à des restrictions dans nos vies personnelles. Plusieurs d'entre nous ont été arrêtés pour blasphème. Les buts du Conseil des ex-Musulmans de France sont les suivants

## Mission

1. les droits universels, l'égalité totale, et nous nous opposons à toute tolérance pour des croyances inhumaines, toute discrimination et tous mauvais traitements, au nom du respect de la religion et de la culture.
2. La liberté de critiquer les religions. L'interdiction de toute restriction à la liberté inconditionnelle de critique et d'expression, sous couleur de la religion.
3. La liberté de religion et d'athéisme
4. La séparation de la religion d'avec l'Etat, le système éducatif, et le système légal.
5. L'interdiction des coutumes, règles, cérémonies ou activités religieuses qui sont incompatibles avec ou violents les droits et libertés des peuples
6. La prohibition de toute coutume culturelle ou religieuse qui freine ou s'oppose à l'autonomie des femmes, à leur volonté et à l'égalité. La prohibition de la ségrégation des sexes.
7. La prohibition de toute interférence par quelque autorité, familiale ou parentale, ou par les autorités officielles dans la vie privée des femmes et des hommes et dans leur relations personnelles émotionnelles et sexuelles, et leur sexualité.

8. La protection des enfants contre toute manipulation et abus par la religion et les institutions religieuses
  
9. L'interdiction de toute forme de soutien financier, matériel ou moral accordé par l'Etat ou les institutions de l'Etat aux religions, aux activités religieuses et à leurs institutions.
  
10. L'interdiction de toute forme de menaces et d'intimidations religieuses.